

[Conseil de l'Europe : Consultation sur le document de travail sur la fin de vie]

De : FORNE Catherine [...] **De la part de** dgl.consultation

Envoyé : lundi 25 février 2013 16:24

À : undisclosed-recipients:

Objet : Conseil de l'Europe: Consultation sur le document de travail sur la fin de vie

Madame ,
Monsieur,

Dans le cadre des travaux menés actuellement par le Comité de bioéthique (DH-BIO) du Conseil de l'Europe, le **document de travail** ci-joint **sur le processus décisionnel relatif aux traitements médicaux dans les situations de fin de vie** est rendu public pour consultation, sous la responsabilité du Groupe de rédaction qui l'a élaboré.

Le DH-BIO, lors de sa 2^{nde} réunion plénière (décembre 2012), a formulé des observations sur un avant-projet de texte et chargé le Groupe de rédaction de le revoir en tenant compte des commentaires formulés. Le DH-BIO, qui a donné son accord pour cette publication n'a pas encore examiné le texte ainsi révisé.

Ce document a pour objectif de :

- **proposer des repères** pour la mise en œuvre du processus décisionnel relatif aux traitements médicaux dans les situations de fin de vie;
- **rassembler les références tant normatives que déontologiques** ainsi que les éléments relevant de la bonne pratique médicale;
- **participer, par les clarifications qu'il apporte, à la réflexion globale sur le processus décisionnel en fin de vie**, en particulier sur les situations complexes rencontrées dans ce cadre puisqu'il est l'occasion d'exposer les termes d'un certain nombre de questionnements et de débats auxquels les différents pays de l'Europe apportent parfois des solutions diversifiées.

Le document ne porte pas sur la question de l'euthanasie ou celle du suicide assisté qui n'entrent pas dans la définition d'un traitement médical.

Il s'adresse en premier lieu aux professionnels de santé concernés. Mais il se veut également être une source d'information et de réflexion utile pour les malades, leurs familles et leurs proches, ou encore pour l'ensemble des accompagnants ou associations impliqués dans la fin de vie.

L'objet de cette consultation est de solliciter les commentaires, en particulier des secteurs directement concernés (tels que les patients, les médecins, les autres soignants, les familles, les instances/personnes susceptibles d'être impliquées dans le processus décisionnel sur les traitements médicaux en fin de vie), qui seront pris en compte pour la finalisation du projet de guide qui sera soumis ensuite au DH-BIO pour adoption.

Dans l'élaboration de ces commentaires, il conviendrait de garder à l'esprit les objectifs définis pour ce document et ci-dessus rappelés. Outre les éventuels commentaires que vous souhaiteriez formuler sur son contenu, il est également important de recueillir vos commentaires sur sa forme (formulation retenue, choix d'introduire des encadrés, organisation des différents chapitres) laquelle doit tenir compte des différents groupes auxquels le document est destiné.

Ces commentaires devront être envoyés par e-mail au Secrétariat du Conseil de l'Europe (dgl.consultation@coe.int) **au plus tard le 30 avril 2013.**

Laurence Lwoff
Secrétaire du Comité de bioéthique (DH-BIO)